

Une étude est organisée de 17h30 à 18h30.

Cette étude doit permettre aux élèves de commencer leur travail. Le silence et la concentration sont donc de rigueur. C'est pour cela que les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans la salle d'étude et que les élèves inscrits ne peuvent la quitter qu'à partir de 18h15.

Tout changement de fréquentation doit être signalé par courrier en fin de mois.

Tarif : Forfait : 8,50 €/semaine (ce tarif reste dû même en cas d'absence pour maladie ou autre motif).

A 18h30 les élèves ne sont plus sous la responsabilité du collège.

Je soussigné(e) .....déclare inscrire mon enfant .....en classe de.....  
à l'étude payante et avoir pris connaissance de son fonctionnement.

Entourer les jours de présence :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

N.B. : Inscription occasionnelle

Une inscription occasionnelle doit être mentionnée dans le carnet de correspondance de l'élève le jour-même.

Tarif Occasionnel : 5 €/jour

Le ...../...../.....

SIGNATURE

Une étude est organisée de 17h30 à 18h30.

Cette étude doit permettre aux élèves de commencer leur travail. Le silence et la concentration sont donc de rigueur. C'est pour cela que les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans la salle d'étude et que les élèves inscrits ne peuvent la quitter qu'à partir de 18h15.

Tout changement de fréquentation doit être signalé par courrier en fin de mois.

Tarif : Forfait : 8,50 €/semaine (ce tarif reste dû même en cas d'absence pour maladie ou autre motif).

A 18h30 les élèves ne sont plus sous la responsabilité du collège.

Je soussigné(e) .....déclare inscrire mon enfant .....en classe de.....  
à l'étude payante et avoir pris connaissance de son fonctionnement.

Entourer les jours de présence :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

N.B. : Inscription occasionnelle

Une inscription occasionnelle doit être mentionnée dans le carnet de correspondance de l'élève le jour-même.

Tarif Occasionnel : 5 €/jour

Le ...../...../.....

SIGNATURE